



10.5088

Fragestunde.**Frage Widmer Hans.****Mehr Präsenz****der Schweiz in Brüssel?****Heure des questions.****Question Widmer Hans.****Développer la présence****de la Suisse à Bruxelles?**

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 08.03.10

Calmy-Rey Micheline, conseillère fédérale: Il est juste que le Traité de Lisbonne renforce considérablement le rôle du Parlement européen. Par conséquent, la Suisse doit suivre les travaux du Parlement européen et de ses commissions parlementaires avec une attention accrue. La Mission de la Suisse auprès de l'UE a déjà intensifié ce suivi et continuera à le faire dans le cadre des ressources limitées à sa disposition.

A cet égard, le Conseil fédéral estime qu'il serait opportun d'intensifier les contacts des parlementaires fédéraux avec leurs homologues du Parlement européen, en particulier s'agissant de la Délégation suisse auprès du Comité parlementaire de l'AELE et du Parlement européen et des Commissions de politique extérieure.

La Mission de la Suisse auprès de l'UE et le Bureau de l'intégration DFAE/DFE sont disposés, dans la mesure du possible, à soutenir de tels contacts.

Widmer Hans (S, LU): Frau Bundesrätin, Sie haben gesagt: "dans la mesure du possible". Aber ich möchte etwas mehr wissen: Was ist "possible"? Heisst das, dass dann auch mehr Menschen oder allenfalls auch mehr Finanzen zur Verfügung stehen? Sie können ja die Leute nicht immer noch mehr belasten. Wie sieht das aus?

Calmy-Rey Micheline, conseillère fédérale: Le DFAE veille avec attention à un engagement optimal des ressources, dans le respect du principe de l'universalité, des priorités de notre politique extérieure, mais aussi des ressources limitées dont il dispose.

AB 2010 N 177 / BO 2010 N 177